

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JUILLET/AOÛT 2019

N° 249

La saison commence... Gala de danse Tahiti Ori



Fête de la Saint Pierre



| ÉDITO



La saison estivale débute et les événements festifs vont se succéder sur notre belle presqu'île. C'est pour moi l'occasion de souligner la qualité du travail réalisé par les services de l'animation et de la culture pour animer le village et la richesse des programmations proposées par Marie-France Giovannelli et Françoise Montagne.

La diversité des animations proposées par les associations mandréennes complète ce vaste programme et permettra de préserver l'esprit de rassemblement et de convivialité qui règne dans notre commune.

Toutefois, notre population triple en été et les soirées estivales sont parfois bruyantes au-delà du raisonnable. Il est, je crois, important que chacun soit attentif aux règles de vie en commun dans un esprit de respect mutuel. Je compte sur la compréhension et le civisme de tous.

Enfin, nous avons la chance de pouvoir bénéficier sur notre presqu'île du concours des membres du Centre Communal des Feux de Forêts (CCFF) et de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM). Tous ces bénévoles ont en commun leur engagement au service de la sécurité. Je souhaite saluer ici les actions respectives de ces volontaires qui s'investissent dans leurs missions respectives de protection de la forêt et de secours des usagers de la mer.

En cette période estivale, je voudrais souhaiter un bon séjour à tous les estivants qui viennent en villégiature chez nous et à tous les Mandréens, un bel été et de bonnes vacances... à ceux qui en prendront.

Au plaisir de nos prochaines rencontres, au détour de nos nombreuses festivités.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

| NOS JOIES, NOS PEINES... |

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



BONJOUR LES BÉBÉS

Eloïse **ROBERT** 30/05/2019

Everard **ROS** - 22/04/2019

VIVE LES MARIÉS !

Margot **ESTÈVES**

& Benjamin **IZZI** 08/06/2019

Claire **GREGOIRE**

& Jean-Luc **SOTO** 22/06/2019

Mélanie **FONTAINE**

& Eric **RIMBAUD** 27/06/2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Josiane **MARLES** épouse
LEGRAND

20/03/2019 71 ans

Daniel **DUPREZ**

22/05/2019 76 ans

Monique **SCHNEBELEN**

épouse **SCOTTI**

06/06/2019 67 ans

Raymond **SABATIER**

07/06/2019 88 ans

Jean **LEDOUX**

12/06/2019 91 ans

Monique **CORDIER** épouse
CORMEROIS

14/06/2019 79 ans

Roger **SCHWARZ**

18/06/2019 87 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.

Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Service Vie de la Cité, associations et écoles, Patrick LECONTE, Catherine MOAL pour la photo de couverture Tahiti Ori.

Impression : Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

AGENDA - JUILLET / AOÛT 2019

Le programme des festivités de l'été est disponible dans tous les points d'accueil de la ville : Mairie, mairie annexe, office de tourisme et sur www.ville-saintmandrier.fr.



ACTUS MUNICIPALES

Une implication citoyenne avec une application téléphonique

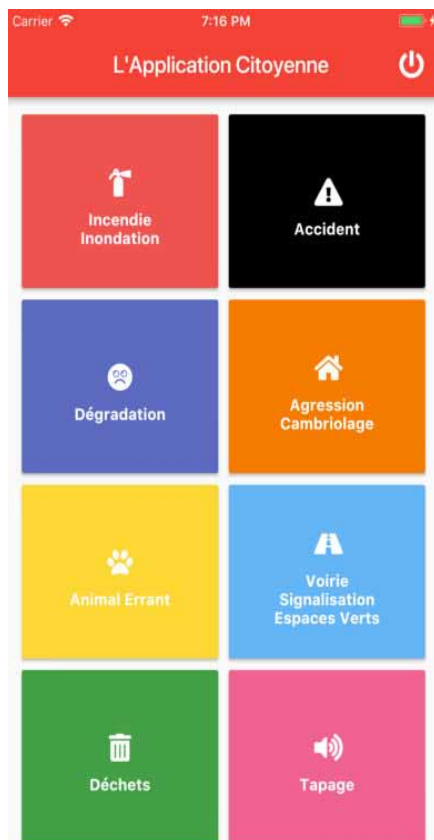
La mise en place d'une application citoyenne qui vous permet, d'un simple clic sur votre téléphone, de signaler 8 catégories d'incidents, est effective.

En lançant l'application, vous serez, selon la catégorie d'incident, dirigé vers un interlocuteur qui pourra être

les pompiers, la police nationale ou municipale ou les services techniques.

Votre interlocuteur, grâce à l'application, vous localisera instantanément.

Il vous suffit de la télécharger gratuitement sur votre téléphone depuis votre Apple store ou sur Google play, ou grâce au flash code suivant :



Nous comptons sur votre implication citoyenne. ■

Le Maire

VIE patriotique

Les prochains rendez-vous

Dimanche 14 juillet 2019 Fête Nationale

11h20 : Cérémonie au monument aux morts
Vin d'honneur offert par la municipalité

Mardi 27 août 2019 Commémoration de la libération de de Saint-Mandrier

17h00 : Défilé des véhicules militaires d'époque sur le front de mer au Pin Rolland
17h30 : Défilé des véhicules autour du port au village, puis exposition statique sur la place des Résistants
18h30 : Cérémonie au monument aux morts puis vin d'honneur offert par la municipalité
19h30 : Défilé des véhicules autour du port et départ vers la Seyne sur Mer

Mandréennes, Mandréens et amis vacanciers, venez nombreux partager ces moments de recueillement et de convivialité. ■



Jean KUHLMANN
Conseiller municipal délégué aux
Associations
et Cérémonies Patriotiques
Correspondant Défense

Plan canicule



L'été est là et avec lui, le beau temps et la chaleur. Ces conditions météorologiques qui font la joie des estivants, sont, pour les personnes plus âgées, des risques inhérents à leur santé et fragilité.

Comme chaque année, un registre « Plan canicule » est mis à leur

disposition afin de garder durant l'été un contact régulier, soit téléphonique, soit en visite.

Il est donc vivement conseillé aux personnes de plus de 70 ans et à celles particulièrement isolées de s'inscrire, ou à leurs familles ou voisins de les inciter à le faire, en sachant que cette inscription ainsi que les renseignements fournis restent confidentiels.

L'inscription peut se faire au secrétariat du CCAS en Mairie ou en appelant le 04 94 11 24 56 ou 04 94 11 51 60.

Bon été à tous. ■

Mona ROURE
Adjointe au Maire chargée
de l'Action Sociale

ZOU ! études

À la rentrée prochaine, l'ensemble des élèves provençaux, alpins et azuréens pourront bénéficier d'un abonnement unique pour les transports régionaux.

Cet abonnement "Zou ! Etudes" leur permettra de bénéficier pour 9,20 € par mois, des transports scolaires, interurbains, LER et TER de l'ensemble de la région Sud, quel que soit le moment de l'année.

Soucieux de ne laisser aucun enfant perdre le bénéfice de cet abonnement, la région a mis en place un tarif à moitié prix de 4,60 € pour les familles les plus modestes ayant un quotient familial inférieur à 700. Pour les familles nombreuses, ce même tarif sera applicable à partir du troisième enfant bénéficiaire. ■

Vous pouvez vous procurer votre carte Zou ! sur :

www.ter.sncf.com/paca/offres/cartes-abonnements/demandez-votre-carte-zou



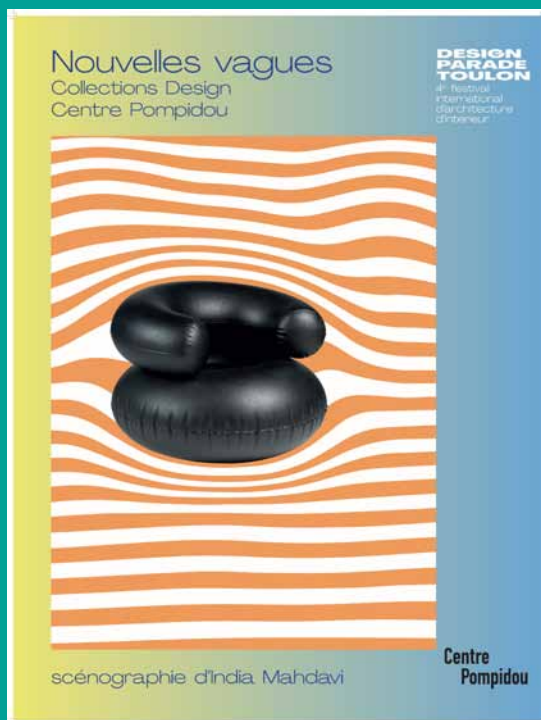
TENUE CORRECTE EXIGÉE

En application de l'arrêté 41-2003 du 7 juillet 2003, nous rappelons à tous que la circulation hors des lieux de baignade, d'activités sportives ou de leurs abords immédiats, est rigoureusement interdite à toute personne dont

la tenue vestimentaire est limitée au port d'un maillot de bain, ou peut être considérée comme manifestement contraire à la décence. Les shorts et T-shirts au minimum, sont tolérés sur les promenades et en Ville.

L'ÉTÉ dans les pôles culturels de TPM

Festival Design Parade, « Crépuscules » ou « Nocturnes » à Châteauvallon, Liberté Plage et ses 3 concerts électro-pop les 28 (Martin Solveig), 29 (Lost Frequencies) et 30 août (Eddy De Pretto), Dominique Figarella et l'artiste cubaine Aconcha à la villa Tamaris, tout l'été, poussez les portes des équipements culturels de la Métropole.



INTERDICTION DE BRÛLAGE

Du 1^{er} juin au 1^{er} octobre aucune dérogation à l'interdiction de l'emploi du feu ne sera donnée pour le brûlage de végétaux.

Le mot de l'opposition

Plage de Sainte-Asile : Au mois de mars dernier, la municipalité a déplacé des posidonies sur le terrain de l'ex-propriété Fliche en totale contradiction avec le cahier des charges de la concession de plage. Le cahier des charges stipule que, **hors saison estivale**, les banquettes doivent demeurer sur la plage concédée afin qu'elles puissent jouer un rôle d'amortissement de la houle et permettre ainsi de **lutter contre les phénomènes d'érosion**. Pendant la saison estivale, un déplacement temporaire reste possible sous réserve de l'accord préalable de la délégation à la mer et au littoral (DDTM) service en charge notamment de la gestion du Domaine Public Maritime.



Si le déplacement était justifié par une pollution aux hydrocarbures, les posidonies auraient dûes être prises en charge par une ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et non laissées sur place.

Interrogée sur une possible autorisation de la DDTM pour le déplacement des posidonies et sur le réensablement de la plage Sainte-Asile, la municipalité nous a seulement

répondu avoir **dépensé 15 068 € pour le réensablement de la plage** Sainte-Asile. Force est de constater que la municipalité préfère dépenser l'argent du contribuable mandréen plutôt que de laisser faire la nature et, si les posidonies déplacées étaient effectivement polluées, traiter correctement les déchets pollués. ■

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno **COIFFIER**, Raoul **PAPINIO**, Severyn **LEVY**, François **CORNU**.

Droit de réponse

Une fois de plus, c'est du "n'importe quoi". C'est justement pour éviter les frais d'une mise en décharge des posidonies polluées que nous les avons stockées avant que les galettes mazoutées ne les polluent. Ainsi, nous avons évité un coût important de mise en décharge. Ceci a été fait bien évidemment de concert avec la cellule mise en place par la préfecture pour lutter contre la pollution consécutive à la collision de deux navires en Corse.

Enfin, le chiffre de 15 068 € pour Sainte Asile correspond au réensablement et à la mise en place de millefeuille (sable et posidonies mélangés) nécessaire chaque année pour maintenir la plage en état, comme le prévoit d'ailleurs l'article 7.2 du cahier des charges de la concession qui prévoit que "le concessionnaire assure l'entretien de la totalité de la plage. Un profil convenable doit être rétabli pour le début de chaque saison".

Une nouvelle fois, les élus de l'opposition de PMVTE, à vouloir discriminer nos actions en matière de protection de notre environnement, et notre volonté à respecter les lois, démontrent les limites de leurs compétences. ■

Le Maire,

ENVIRONNEMENT / SANTÉ PUBLIQUE

Le CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt)

Les patrouilleurs du CCFF de Saint-Mandrier assureront tout l'été les missions suivantes pour que votre séjour se passe au mieux dans un environnement préservé et que des vies ne soient pas mises en danger :

- Information et sensibilisation du public
- Dissuasion
- Surveillance
- Signalement de tout départ de feux ou de fumées suspectes
- Guidage des véhicules de secours
- Assistance aux habitants menacés par le feu...

D'avance merci de votre coopération.

Tous les soirs vers 19 h, en saison de risque, la Préfecture du VAR publie une carte d'alerte pour le lendemain, accessible via ce lien : www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif

L'information sera relayée sur les panneaux d'affichage électroniques municipaux, par l'office du tourisme et par Var-Matin.

Pour rappel, les jours « **ROUGE** » en risque très sévère ou extrême, l'accès aux massifs forestiers est interdit aux piétons et à tout véhicule.

Toute l'année, en balade ou en randonnée, l'utilisation du feu est proscrite et il est strictement interdit de fumer et de jeter tout objet incandescent en forêt.

En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

En cas de départ d'incendie, le responsable s'expose à des sanctions beaucoup plus graves :

- Peine de prison de 6 mois à 1 an
- Amende pouvant aller de 3 750 à 15 245 €.

N'oubliez pas que les dangers du feu sont multiples :

- La fumée est toxique
- Le feu court plus vite qu'un être humain
- La panique provoque des accidents mortels
- Le meilleur refuge est une habitation en dur aux abords correctement débroussaillés... ■

Le bureau du CCFF

Numéros utiles :

Services de Secours : 18 ou 112.

Contacts CCFF : portable du 4X4 : 06 14 50 10 20

Président délégué : Jean Delestrade : 06 12 30 04 30

Président délégué adjoint : Georges Aymard : 06 31 38 14 49

Mail : cfff83430@gmail.com



Une semaine aux couleurs des langues étrangères !

Du 13 au 17 mai, le collège a fêté sa semaine des langues, un projet qui tenait à cœur aux professeurs de langues étrangères, Mme Català pour le grec ancien et le latin, Mme Fargant pour l'espagnol, Mme Le Berre et M. Tytgat pour l'anglais. Chaque jour a mis une culture étrangère à l'honneur au sein du collège par l'adoption

d'un code vestimentaire et par la décoration des locaux. Des menus spécifiques ont été servis à la cantine : fish and chips le lundi, paëlla le mardi, moussaka le vendredi, grâce auxquels les élèves ont pu découvrir des saveurs différentes. Musiques et danses étaient au programme, mais également des expositions en latin, des ateliers en espagnol. Les élèves ayant comptabilisé le plus de points aux ateliers ont été récompensés : Mattéo et Tao en 5^{ème} et Louanne en 4^{ème}.

Un beau moment de découverte culturelle, un grand merci à tous les participants, notamment la mairie et au restaurant scolaire, pour leur implication. À l'année prochaine !" ■



Le collège à l'heure britannique

Une course au profit du foyer du collège

Le jeudi 16 mai après-midi, tous les élèves du collège Louis Clément ont couru au profit du Foyer du collège sur le stade de Pin Rolland afin de récolter un maximum de dons. Chaque élève devait trouver des sponsors pour chaque tour de stade parcouru en 30 minutes de course.

Un bel après-midi où les élèves se sont investis en permettant de récolter plus de 2000 € ! Cette somme participera au financement des actions du foyer de collège : projets des élèves, clubs, jeux, activités et goûters, mais aussi aide financière aux élèves lors de sorties payantes comme le voyage au ski organisé tous les ans pour le niveau 5^{ème}.



Cette année, le Foyer avait décidé d'investir dans des gobelets en plastique rigide aux couleurs du collège afin d'éviter de multiplier les déchets ! Une belle initiative.

Une mention spéciale à M. Garcia, Mmes Fournel et Català, respectivement président, trésorière et secrétaire du Foyer pour l'organisation de la course, et pour les adultes qui ont couru, Mme Casson, principale du collège, M. Garcia, professeur de technologie et M. David Mollard, assistant d'éducation." ■

Florence **CHAFFANEL**, collège Louis Clément

Caviar d'aubergine



INGRÉDIENTS (Pour 4 pers.)

- 6 aubergines de L'Ermitage
- 6 échalotes de L'Ermitage
- 4 gousses d'ail
- 8 brins de persil
- 2 c. à soupe de vinaigre de Xérès
- ½ c. à soupe de moutarde
- 25 cl d'huile d'olive
- sel, poivre

PRÉPARATION

Couper les aubergines en deux, inciser la chair. Poser les demi-aubergines sur une plaque, côté peau. Arroser de 5 cl d'huile d'olive. Saler et poivrer, puis mettre au four (170°) jusqu'à ce que la chair soit molle (environ ½ h).

Laisser refroidir. Prélever la pulpe, la hacher au couteau et la mettre dans un saladier.

Hacher les échalotes, l'ail et le persil. Les verser dans la purée d'aubergine. Ajouter le vinaigre et la moutarde. Saler et poivrer. Monter le caviar à la spatule en versant le reste d'huile d'olive en filet jusqu'à obtenir une pommade.

Servir avec des tuiles de pain (fines tranches de pain de mie arrosées d'huile d'olive et parsemées de fleur de sel, passées au four à 180° pour les dorer), ou des légumes crus de saison, taillés en bâtonnets (courgettes, poivrons, céleri, radis, carottes, tomates cerises...) de L'Ermitage. ■

Le Don de Sang Journée détente

L'amicale des donneurs de sang bénévoles a effectué sa traditionnelle journée de détente à Port Grimaud et Saint Tropez.



Avec une météo favorable, nous avons passé de très agréables moments sur les coches d'eau, en balade dans la cité lacustre puis autour d'un succulent repas. L'après-midi, direction musée du cinéma à l'ancienne gendarmerie de Saint-Tropez où

la joie était communicative. Après un tour au port et visite de la citadelle, retour à Saint-Mandrier dans la bonne humeur. ■

Christian AULAGNE,
Président

Association **les Bruissements** de Saint-Mandrier

Dans le cadre des visites des curiosités de la région, les adhérents des bruissements sont allés à la découverte de la Calanque de Sormiou à Marseille.

Arrivée inoubliable sur la calanque, suivie d'une excellente bouillabaisse au " Château" et d'une découverte du port et du village de Sormiou.

Le retour par la route des crêtes de Cassis à la Ciotat nous a permis d'admirer les superbes falaises avec des vues impressionnantes. Journée bien remplie sous le soleil.

Pour tout renseignement : 06 37 80 54 10. ■

Gabriel BESSON
Président



USSM Basket Challenge Jean Derrien

Dimanche 19 Mai a eu lieu le 5^{ème} Challenge Jean Derrien, tournoi de basket 3 contre 3. Victoire des Frenchy Got Game contre Mourillon Vice, des habitués des tournois 3c3 de la région PACA. Les récompenses ont été remises par le Maire, M. Gilles Vincent.

Rendez-vous en 2020 pour la 6^{ème} édition. ■



Mr ANCELIN,
Président de l'USSM Basket"

Les Boulomanes Excellent début de saison chez les Boulomanes du Creux Saint Georges

J eudi 6 juin 2019 a eu lieu le premier concours fédéral vétérans au jeu Provençal.

Le lendemain, se sont jouées les demi-finales et la finale qui a été remportée par une des équipes de notre société, composée de Francis RIPOLL et Edmond SKRZYPINSKI, face à une redoutable équipe de La Valette.

Bravo à tous les participants et rendez-vous aux prochains concours.

Pour information :

Début des concours de l'été à pétanque le mardi 25 juin 2019 et tous les mardis jusqu'au 27 août 2019. A partir de 17 h.

Bienvenue à tous. ■

Alain RASAMISON,
Président



USSM Football

Le 24 Juin, l'équipe Séniors de l'USSM, finaliste de la Coupe du Var, était reçue par Monsieur Gilles Vincent, Maire de Saint-Mandrier et son adjoint aux sports, Monsieur Romain Blanc, pour une photo souvenir.

Même s'ils ont perdu en Finale contre le Sporting de Toulon, nous sommes tout de même très fiers de leur magnifique parcours.

Cela faisait 44 ans qu'aucune

équipe de l'USSM n'avait gagné en demi-finale et c'est la première fois depuis la création du club, soit 91 ans, qu'une équipe est finaliste.

Nous ne pouvons que dire : "Fiers de nos couleurs, Fiers d'être Mandréens".

Brigitte JEGAT
USSM Football



Exposition MENTOR "Musique musiques"

Cette année 2019 marque le centenaire de MENTOR, l'illustre peintre de Solliès-Toucas.

MENTOR le Catalan va prendre possession des Galeries de l'Ermitage et de Rancilio. Il va les revêtir de ses toiles étincelantes de vie, telles des feux d'artifice. Elles vont afficher les splendeurs de la musique baroque dans un décor de fêtes Vénitienes. Le monde de MENTOR est un monde de fêtes qu'il couche sur la toile dans l'émerveillement et l'émotion.

Cette belle rétrospective magnifiquement colorée, comblera d'aise les admirateurs du "Roi MENTOR" qui fut un grand peintre du 20^{ème} siècle.

Exposition Musique Musiques des peintures de MENTOR (1919-2003) à Saint-Mandrier-sur-Mer, du 12 Juillet au 1^{er} Septembre 2019 dans les galeries de l'Ermitage et de Rancilio.

Vernissage le samedi 13 juillet à 11 h 00 au Domaine de l'Ermitage. ■

DOMAINE DE L'ERMITAGE
Chemin de la Coudoulière
Entrée libre du mardi au dimanche de 14h30 à 17h30

GALERIE RANCILIO
Avenue Marc Baron
Entrée libre du lundi au vendredi et dimanche de 16h à 19h le samedi, 10h - 12h 16h - 19h

EXPOSITION
DU 12 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

Musique, musiques MENTOR

VERNISSAGE VENDREDI 12 JUILLET À 19H - DOMAINE DE L'ERMITAGE

littoral

Figures du Village

Mai :

« Les Barmans »

François LAURENTI 1914-1976 et BADY né le 26-08-1954.



Juin:

« Les Pêcheurs »

Noël BERTRAND 1953-1999 et Henri TAILLON né le 18 juillet 1966.

